grandes luttes qui précédèrent les mauvais jours de 1837; après avoir constaté les abus intolérables du régime colonial que nous avons eu de 1820 à 1837; après avoir réchauffé sa jeune âme, si tendre et si sensible au souffle du patriotisme des Viger et des Papineau; édifié toute sa vie par la conduite exemplaire de ceux qui l'entouraient et qui le touchaient de si près; et retrouvant dans M. Dorion, son associé et le chef du parti libéral, les traditions d'honneur qu'il avait admirées chez M. Viger, son protecteur, M. Cherrier fut satisfait que les grands principes d'ordre et d'autorité, dont il était un défenseur si convaincu, ne seraient jamais en danger sous la garde du parti libéral canadien.

Et il eut raison; les démagogues, quand il y en eut dans ce pays, ne se trouvèrent pas dans nos rangs; ou du moins n'y restèrent pas longtemps; et l'histoire, celle qui sera juste, dira que les libéraux du Canada, les vrais libéraux, surent joindre le respect aux autorités légitimement constituées, à l'amour du progrès et des libertés politiques.

***

Nos libertés politiques! M. Cherrier les défendit avec amour et succès. Il fut, disait l'autre jour, l'honorable M. Chauveau, "le dernier d'une génération qui a conquis nos libertés, qui a préparé la voie aux destinées de cette partie du continent; en nous inclinant devant sa mémoire nous avons salué tout un passé glorieux de luttes politiques mêlées de succès et de revers."

M. Cherrier, comme presque tous les patriotes de son temps, eut l'honneur d'aller en Chambre et en prison. Elu en 1834 pour représenter l'ancien comté de Montréal, il fit les sessions de 1835 et 1836 et prit part à quelques unes des assemblées publiques de cette époque agitée. Il était avec M. Papineau à St Laurent le 1er mai 1837, lorsque le grand tribun conseilla au peuple de s'habiller avec de l'étoffe du pays et de ne plus faire usage des boissons importées. Il était aussi à St Constant avec Toussaint Pelletier, le Vergniaud du Canada.

Il n'a jamais su pourquoi il fut envoyé en prison; ni pourquoi, relaché le 21 mars 1838, il resta prisonnier dans sa maison jusqu'au mois de juillet.

Sa gloire n'aurait pas été complète s'il n'eut pas donné sa part de souffrances à son pays et à ses compatriotes, et payé ce tribut à nos libertés menacées. Que ses restes vénérés reposent en paix dans le grand cimetière de la montagne, près du monument qu'une pensée patriotique a consacré à la mémoire des nobles victimes de 1837!

***

Monsieur Cherrier était un orateur élégant malgré un léger bégayment qui rendait sa parole quelque peu difficile. Il ne possédait pas cette éloquence entraînante que l'on admirait chez Papin, ni cette puissance passionnée qui faisait frémir ceux qui entendaient Papineau; mais sa pensée avait une tournure philosophique qui plaisait aux hommes instruits et sa parole avait une grande dignité et cette exactitude que le littérateur peut seul obtenir.

Le 16 février 1857, lors de la première inauguration du cabinet de lecture paroissial, œuvre au succès de laquelle il a tant travaillé, il a prononcé des paroles vraiment remarquables et qui ont naturellement leur place ici. Avec la perspicacité qui le distinguait, il prévoyait déjà cette grande lutte qui devait se faire pour ostraci-